



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de l'entreprise Veracyte

Question écrite n° 7537

Texte de la question

M. Hendrik Davi alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur l'avenir de l'entreprise Veracyte installée à Marseille. L'entreprise américaine, qui a repris la société de fabrication en biopharmacie de Luminy, a déposé le bilan le 7 mai 2025. 164 emplois sont menacés de disparition. Ces suppressions d'emplois s'ajoutent à une liste déjà bien longue à Marseille : ID logistic, le groupe Fnac Darty, les Galeries Lafayette, etc. Selon la CGT, ce sont près de 360 plans de licenciement qui seraient en cours à l'heure actuelle dans toute la France, ce qui représente 220 000 emplois directs ou indirects. Outre ces licenciements économiques, ce sont des savoir-faire qui disparaissent et des technologies essentielles dans le domaine de la santé. Veracyte SAS possède une expertise dans le diagnostic des cancers *in vitro* reconnue dans le monde entier. Elle fabrique des tests, notamment pour les cancers du sein, fabriqués jusqu'à maintenant exclusivement à Marseille. Des milliers de femmes n'y auraient plus accès, faute de production. Les salariés se battent pour trouver un repreneur et conserver à la fois leurs emplois, mais aussi cette expertise. Comme pour de nombreuses entreprises françaises, l'État a dépensé des millions d'euros par le biais du crédit impôt recherche. 200 milliards d'euros sont versés en aides publiques chaque année, sans contrepartie. C'est pourquoi il lui demande ce qu'il compte faire pour sauver le site de Veracyte SAS.

Données clés

Auteur : [M. Hendrik Davi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7537

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail et emploi](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 juin 2025](#), page 5103